



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE  
D'ARCHITECTURE  
DE TOULOUSE**

# **PROGRAMME PÉDAGOGIQUE 2021–2026**

**RAPPORT INTERNE**

**VALIDÉ PAR LE CA DU 8 JUIN 2021**

# SOMMAIRE

2 **ARCHITECTURE  
DE L'OFFRE DE FORMATION**

3 **LICENCE**

Principes de la licence  
Structuration de la licence  
Schéma semestriel des UE

8 **MASTER**

Principes du master  
Structuration du master  
Schéma semestriel des UE

14 **LE DOUBLE PARCOURS  
ENSA – INSA**

16 **PROGRAMME PÉDAGOGIQUE  
PAR SEMESTRE**

Unités d'enseignements, heures  
encadrées, heures personnelles, ECTS

## **L'étudiant au cœur du projet pédagogique et la formation au projet au cœur de la pédagogie**

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse fait évoluer ses pratiques pédagogiques diversifiées à l'aune des problématiques des transitions écologiques et numériques, des mutations urbaines et rurales et de l'évolution des patrimoines matériels et immatériels. Elle s'attache ainsi à accompagner l'évolution des missions de maîtrise d'œuvre et la diversification des modes d'exercice du métier d'architecte. Ces pratiques s'inscrivent dans le cadre d'une progressivité en licence (DEEA) avec des apports disciplinaires en début de cursus et des croisements disciplinaires en fin de cursus visant une approche de la complexité. Il en est de même en master (DEA) où les approches thématiques des séminaires et des ateliers de conception permettent à l'étudiant de construire son parcours jusqu'au projet de fin d'études (PFE), en prise avec les diverses missions et pratiques du métier d'architecte et de son environnement culturel et professionnel.

Elle propose par ailleurs avec l'INSA de Toulouse un double cursus architecte/ingénieur, ouvrant ainsi la voie d'un enrichissement de son offre de formation initiale qui a vocation à évoluer vers des pratiques interdisciplinaires en s'adossant à ses nombreux partenariats professionnels et universitaires (CROA, CAUE, AFPA, Sciences Po ainsi que les autres membres de l'Université Fédérale de Toulouse dont l'ENSA est membre associé renforcé), en phase avec les spécificités territoriales et la demande portée par les collectivités également partenaires.

# **ARCHITECTURE DE L'OFFRE DE FORMATION**

# LICENCE

## *La Licence est un cycle d'apprentissage des savoirs et savoir-faire fondamentaux*

La progressivité et la méthode y occupent une place prépondérante. Les enseignements constituent un programme pédagogique unique suivi par l'ensemble des étudiants. Les enseignements se développent suivant trois modalités principales : ateliers de projet, cours magistraux, travaux dirigés. Ils s'articulent autour de l'enseignement du projet, tout en s'appuyant sur une identification claire des différents champs disciplinaires qui concourent à la formation. L'ensemble des champs intervient en licence.

Le programme définit des dominantes par semestre, permettant d'avoir des apports approfondis, sur les cours comme sur les travaux dirigés. Toutes les disciplines ne sont donc pas abordées à chaque semestre, et les disciplines non dominantes sur un semestre donné présentent des apports moindres ou mutualisés avec les dominantes.

## PRINCIPES DE LA LICENCE

### Progressivité des enseignements

Comme tout cycle long, l'enseignement de la conception doit respecter une progressivité. Cependant elle ne doit pas être un prétexte à la réduction de la complexité du monde. Au contraire, l'enseignement, et ce dès les premières années d'études, doit permettre aux étudiants de se confronter à la multiplicité des aspects architecturaux et urbains d'un lieu (physiques, culturels et sensibles) et donc des enjeux soulevés par sa transformation.

La progressivité est mise en œuvre dans l'enseignement du projet par l'étendue des sujets abordés (programme, site, échelle...) qui sont identiques pour tous les ateliers de projet et la durée des projets : de l'exercice de deux semaines au travail sur un territoire commun durant la 3<sup>e</sup> année S5 et S6.

Les dominantes proposées par année suivent une progressivité en lien avec le projet :

- en 1<sup>re</sup> année, « Culture du regard » qui s'appuie à la fois sur les représentations, perceptions et cultures architecturales,
- en 2<sup>e</sup> année, « Lieux et usages » mettant l'accent sur la valeur du contexte physique et social dans laquelle se construit l'architecture, ainsi que sur l'importance de l'espace comme lieu de vie,
- en 3<sup>e</sup> année, est donnée l'occasion de confronter les « échelles spatiales » allant d'un côté vers la dimension urbaine, de l'autre vers la capacité de construction jusqu'au détail architectural.

Concernant les autres disciplines, la progressivité est construite en vis-à-vis et en accord avec les principes d'enseignement du projet, par exemple pour les sciences et techniques : structures et matières comme base de la construction pour aller ensuite vers des savoirs constructifs, mécaniques et climatiques plus élaborés. Elle est également élaborée en fonction de l'acquisition propre à la discipline. Ainsi pour l'histoire et la culture architecturale, le choix est fait d'une approche chronologique démarrant par les origines en L1 pour aborder ensuite les périodes contemporaines en L2 et d'approfondissements thématiques, par exemple l'histoire urbaine en L3.

### Pluridisciplinarité

L'approche pluridisciplinaire est organisée à travers la juxtaposition d'enseignements partageant différents sujets : territoires, objet d'études, programmes ainsi que par certaines modalités de rencontre : jurys, voyages d'étude, rendus.<sup>1</sup>

## **STRUCTURATION DE LA LICENCE**

La licence est structurée par 5 unités d'enseignement thématiques, développées sur les 6 semestres :

### UE Conception (6 UE en licence — 78 ECTS)

Elle a un rôle central. Elle associe l'enseignement du projet et la représentation en architecture. Les « Ateliers de projet » construisent une démarche coordonnée pour un enseignement commun définissant le socle de connaissance de la licence. La progressivité est intégrée dans les contenus et les modalités pédagogiques.<sup>2</sup> L'enseignement « Techniques de représentation » vient renforcer le thème en étant dispensé en plus de l'atelier de projet, en dominante la première année, puis en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, intégré au sein de l'atelier de projet. Il est coordonné par des enseignants TPCAU avec les enseignants ATR et STA.

### UE Sciences et techniques (6 UE en licence — 36 ECTS)

Elle se constitue en vis-à-vis étroit avec le projet.

Elle comprend entre 2 ou 3 enseignements suivant les années :

- L'enseignement de la « Construction » présentant une participation intégrée, avec des sujets communs aux ateliers de projets. En 3<sup>e</sup> année (S6), le rapport entre projet et construction est mené à maturité en associant de façon renforcée UE de construction et UE de projet.

1 Cette approche est développée à partir de la 2<sup>e</sup> année par des objets d'études communs entre les travaux dirigés d'analyse architecturale (Histoire) et Projet en semestre 3 (S3), des sujets communs sur l'espace public, entre analyses des formes et des espaces, et approches socio-anthropologiques associées en semestre 4 (S4), un territoire urbain commun entre les enseignements Ville et Territoire et Projet en semestre 5 et 6 (S5 et S6), les sujets communs entre projet et enseignements de sciences et techniques, avec des jurys communs en semestre 6 (S6).

2 1<sup>re</sup> année : Exercices courts pour l'architecture — 2<sup>e</sup> année : Habiter un lieu : construction d'une maison / Complexité et imbrication dans un site contraint : construction d'un petit équipement — 3<sup>e</sup> année : Projet situé dans l'urbain : construction d'un groupement d'habitat et d'espace public / Projet construit : construction d'un équipement.

- L'enseignement « Formes et information » composé d'apports scientifiques et mathématiques au service de l'architecture, mais aussi de savoir-faire spécifiques,
- L'enseignement « Ambiances et développement durable » présent en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années pour structurer les connaissances fondamentales. En 3<sup>e</sup> année, le premier semestre propose une continuité de cette thématique à l'échelle de la ville.
- L'enseignement des « Outils informatiques pour la représentation » de l'architecture accompagne la progressivité de la licence.

### **UE Histoire et théorie (6 UE en licence — 30 ECTS)**

Elle se définit comme culture de l'architecture, intégrant également l'histoire de l'art. Cette UE comprend 3 enseignements :

- « Histoire de l'architecture et de la ville », coordonnée par les enseignants du champ HCA, vision chronologique (en L1 et L2) et critique permettant de se forger une culture sur le temps long,
- « Histoire de l'art », coordonnée par les enseignants du champ ATR, dans une chronologie en vis-à-vis de l'histoire de l'architecture,
- « Théorie de l'architecture », coordonnée par les enseignants du champ TPCAU en lien avec les enseignants HCA.

### **UE espaces et sociétés (4 UE en licence — 18 ECTS)**

Cette UE s'organise dans un rapport toujours renouvelé entre les disciplines SHS, VT et Arts Plastiques et Visuels. L'UE comprend 3 enseignements spécifiques :

- « Sciences humaines et sociales » pour l'architecture coordonnée par les enseignants du champ SHS, définissant une progressivité des apports anthropologiques et sociétés en vis-à-vis des thèmes des ateliers de projets.<sup>3</sup>
- « Arts, sociétés et formes plastiques ». Lier la question des formes et des espaces au contexte sociétal dans lesquelles elles se font jour et se développent doit faire partie de l'enseignement de l'art contemporain, de ses clés de lecture et d'interprétation
- « Ville, territoire, paysage », coordonnée par les enseignants du champ VT, mettant en place les connaissances et pratiques nécessaires à la maîtrise de la dimension urbaine et paysagère à la fin de la licence<sup>4</sup>

En 3<sup>e</sup> année, la dimension urbaine est renforcée par les cours de SHS et HCA sur des échelles urbaines. L'enseignement « Reconnaissance et expérimentations sur le territoire » se base sur les fondamentaux qui devraient être acquis en fin de licence pour pouvoir aborder en Master la complexité des échelles et des imbrications entre projets architecturaux et urbains.

<sup>3</sup> S1 : introduction aux SHS pour l'architecture — S3 : socio-anthropologie de l'espace domestique — S4 : socio-anthropologie de l'espace public, mutualisé avec le champ VT — S5 : Socio-anthropologie de l'urbain en participation dans les TD Ville Territoire.

<sup>4</sup> 3 étapes sont proposées : un intensif territorial en début de 2<sup>e</sup> année visant à expérimenter par l'arpentage et l'encadrement interdisciplinaire les échelles de l'urbain ; une analyse des formes urbaines et des espaces publics en S4, en lien avec l'analyse socio-anthropologique et l'histoire de l'espace public ; une démarche de « Reconnaissance et d'expérimentation » sur un Territoire Urbain Commun avec les enseignements de projet en S5-S6 et de SHS en S5.

## **UE Ouverture et parcours professionnel (4 UE en licence — 18 ECTS)**

Elle intègre à la fois les langues, la découverte du métier, les stages, les modules d'ouverture en 3<sup>e</sup> année ainsi que le rapport de fin de Licence.

Les langues sont un enseignement obligatoire, à mettre plus en avant pour la capacité à aller à la rencontre d'autres cultures, pour faire un semestre ou une année en Erasmus. Elles sont également à mieux intégrer dans les enseignements courants, en soulignant la dimension professionnelle ou dans des évènements tels que les conférences.

L'enseignement Découverte des métiers, coordonné par le champ SHS fait participer des enseignants de différentes disciplines et des intervenants extérieurs. Une information sur les métiers, les acteurs, la déontologie et l'intérêt public de l'architecture est donnée dès la première année.

Les modules d'ouverture sont positionnés en S6, avec des consignes d'ouverture sur d'autres établissements, l'expérimentation, les thématiques ouvrant sur le master, sur l'université... Les étudiants faisant des activités associatives et citoyennes reconnues peuvent proposer et/ou faire valider ces activités dans le cadre du « module d'ouverture citoyen ».

Les stages, partie intégrante de l'enseignement et de la réflexion sur le projet professionnel trouvent ici une place bien identifiée dans le cursus.

Le rapport de fin de licence constitue un travail personnel écrit de synthèse et de réflexion sur des questionnements menés à partir des travaux déjà effectués, d'enseignements reçus et/ou de stages suivis. (art 13 de l'arrêté du 20 juillet 2005)

## **LES TEMPS DE L'ENSEIGNEMENT**

Le semestre est rythmé par des temps particuliers. Des intensifs en début de semestre permettent d'innover et de laisser la place à un enseignement quotidien plus apaisé. La semaine type s'organise avec cohérence entre les différentes UE et en variant les modalités pédagogiques (CM, TD...). Le jeudi après-midi est préservé pour les échanges sportifs.

Les voyages pédagogiques constituent une étape importante de l'apprentissage par le regard, liés à des démarches pédagogiques de connaissance. Leur intégration dans le cursus de Licence, s'intègre dans le planning général. Les voyages pédagogiques organisés pour la promotion entière sont privilégiés en première année, alors qu'en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, des programmes de voyage liés aux différentes approches peuvent être prévus.

Les enseignements hors UE de projet sont dispensés sur 12 semaines maximum, suivies par une semaine d'examens. Ils laissent ensuite la place à deux semaines dédiées au projet à la fin de chaque semestre. La mobilité est ouverte dès la 3<sup>e</sup> année.



		UE CONCEPTION	UE HISTOIRE ET THÉORIES	UE SCIENCES ET TECHNIQUES	UE ESPACES ET SOCIÉTÉS	UE OUVERTURE ET PARCOURS PROFESSIONNEL
3 <sup>E</sup> ANNÉE ÉCHELLES SPATIALES	S6	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet construit : équipement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les grandes figures de l'architecture, trajectoires, filiations</li> <li>Théories de l'architecture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction pour le projet</li> <li>Outils numériques</li> <li>Ambiances</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Modules d'ouverture</li> <li>Langues</li> </ul>
	S5	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet situé dans l'urbain : groupement habitat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Histoire(s) urbaine(s) et de l'urbanisme</li> <li>Théories de l'architecture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ville, climat, énergie, outils numériques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ville et territoires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Découverte métiers</li> <li>Stage 1<sup>re</sup> pratiques</li> <li>Langues</li> </ul>
2 <sup>E</sup> ANNÉE LIEUX ET USAGES	S4	<ul style="list-style-type: none"> <li>Équipement en site contraint</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'architecture contemporaine XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles</li> <li>Théories de l'architecture</li> <li>Histoire de l'art</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Structure, géométrie, travail collaboratif, outils numériques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Espace public</li> <li>Pratiques artistiques</li> <li>Langues</li> </ul>	
	S3	<ul style="list-style-type: none"> <li>Habiter un lieu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'architecture du XIX<sup>e</sup> siècle : entre tradition et modernité</li> <li>Théories de l'architecture</li> <li>Histoire de l'art</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Énergétique, géométral, territoires numériques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Espace domestique</li> <li>Pratiques artistiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stage ouvrier</li> <li>Langues</li> </ul>
1 <sup>RE</sup> ANNÉE PERCEPTION ET REPRÉSENTATION	S2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rudiments du projet architectural</li> <li>Représentation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'architecture II : de la Renaissance au XVIII<sup>e</sup> siècle</li> <li>Théories de l'architecture</li> <li>Histoire de l'art</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Géométrie, ambiance, forme et informations, construction et confort, outils numériques, arts</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Découvertes métiers</li> <li>Langues</li> </ul>
	S1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rudiments du projet architectural</li> <li>Représentation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'architecture I : des origines au Moyen-Âge</li> <li>Théories de l'architecture</li> <li>Histoire de l'art</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Géométrie, construction durable</li> <li>Toca Terra</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Introduction sciences humaines et sociales</li> <li>Arts</li> <li>Langues</li> </ul>	

# MASTER

*Le Master est un cycle d'approfondissement, d'expérimentation et d'ouverture aux métiers de l'architecture*

Il a pour objectif de permettre à l'étudiant de maîtriser la conception d'un projet architectural, urbain et paysager de manière autonome, par sa préparation à la recherche architecturale, urbaine et paysagère et par l'acquisition d'une pensée critique relative aux problématiques propres à l'architecture.

Le master n'est pas un cycle de spécialisation. La formation aux métiers de l'architecture est une formation généraliste qui permet à chaque architecte d'affronter la complexité du réel, la diversité des commandes, des contextes et des exercices professionnels, sans se spécialiser à priori dans un domaine particulier. Les travaux des groupements thématiques du Laboratoire de Recherche en Architecture (LRA) de l'ENSA de Toulouse irriguent en permanence les unités d'enseignement du master, notamment les séminaires et les ateliers de projet, dans un jeu dynamique d'échanges et confrontations au sein des programmes des enseignements.

## PRINCIPES DU MASTER

Le master s'appuie sur 5 principes majeurs: ouverture, autonomie, diversité, expérimentation, interdisciplinarité.

### Ouverture

Ouverture de l'esprit de l'étudiant à la multiplicité des manifestations de la culture architecturale et aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture ; ouverture au monde social et économique, à l'actualité ; ouverture à la multiplicité des savoirs et enjeux qui traversent l'architecture.

### Autonomie

Capacité de l'étudiant à construire son parcours pédagogique et sa singularité de concepteur et d'intellectuel à partir des approches pédagogiques proposées par les enseignants. L'étudiant est donc libre de ses choix et de son parcours dans le cadre d'une offre pédagogique établie et partagée de façon collective. Le «parcours du choix» est un processus d'autonomie, mais aussi de respect d'obligations de validation d'un certain nombre d'enseignements fondamentaux.

### Diversité

Le principe de diversité concerne la possibilité pour chaque étudiant de connaître et de pratiquer des approches différentes de l'architecture, de ses savoirs et savoir-faire. Pour cela, le programme pédagogique en master garantit et organise une offre d'enseignements multiples.

### Expérimentation

Former à un métier est aussi repenser en permanence le métier. L'expérimentation est un caractère constitutif de la pratique de la conception architecturale.

C'est aussi une modalité pédagogique de la liaison théorie/pratique. La recherche en architecture doit jouer un rôle central sur ce point car l'expérimentation est aussi un apport de la recherche à l'enseignement.

### Interdisciplinarité

L'interdisciplinarité s'organise, en master, à travers les ateliers de projet et les séminaires par la constitution d'équipes d'enseignants issus de différents champs disciplinaires ou horizons professionnels. Les enseignements sont en master majoritairement mais non exclusivement interdisciplinaires.

## **STRUCTURATION DU MASTER**

### UE Conception (4 UE dans le master — 57 ECTS)

*Obligatoire au choix*

Lieu d'expérimentation et de pratique de la conception architecturale et urbaine, l'enseignement de la conception doit acter du changement de nature de l'architecture et de la ville au XXI<sup>e</sup> siècle. Loin des recettes de composition, il s'agit avant tout d'éveiller une conscience, de forger un regard attentif et curieux à la réalité des villes et des territoires, de transmettre un savoir et des outils, de partager une démarche de projet. Il ne s'agit plus de former à un métier unique mais bien à de nombreux métiers complémentaires qui participent tous à la transformation de la ville et des territoires que ce soit dans le domaine de l'architecture, du design, de l'urbanisme ou du paysage.

Les ateliers de projet rendront visibles leurs spécificités en fondant leurs approches sur :

- des spécificités programmatiques : logements collectifs, lieux de travail, etc.
- des spécificités territoriales : choix des sites
- des échelles d'intervention : projets urbains, territoriaux, paysagers, projets d'architecture...
- des manières de voir et de faire de l'architecture : théories et approches du métier d'architecte développant un parti pris de conception dans un environnement donné...
- l'affichage de thématiques traversant l'actualité architecturale : transitions environnementales, écologiques, énergétiques, patrimoniales, urbaines, territoriales, culturelles, sociales, numériques, etc.

Chaque atelier de projet est dirigé par un responsable qui coordonne une équipe interdisciplinaire en fonction du sujet d'études traité. Il est nécessaire que les équipes d'enseignants des UE de conception soient composées d'enseignants participant aux divers champs disciplinaires. L'offre globale des ateliers de projet en master est définie par la CFVE suite à l'appel à propositions lancé à l'ensemble des enseignants de l'école.<sup>5</sup>

Les enseignements « Savoirs experts et outils pour le projet » sont décidés en toute autonomie par les équipes des ateliers de projet. Ils prévoient des apports spécifiques sur les savoirs et les outils utiles au sujet traité dans chaque atelier.

Les UE Conception du S7 et S9 sont choisies librement par les étudiants de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années inscrits au premier semestre pour permettre à des étudiants de diverses promotions de travailler ensemble et d'échanger. Un même atelier ne pourra pas être choisi deux fois au cours du cursus.

### ***La place du PFE***

*Le projet de fin d'études consiste en un projet architectural ou urbain accompagné d'un rapport de présentation. Sa préparation s'inscrit dans l'unité d'enseignement du dernier semestre du cycle Master.*

Le projet de fin d'études doit être de nature à démontrer la capacité de l'étudiant à maîtriser la conception architecturale, urbaine et paysagère, à mettre en œuvre les connaissances et les méthodes de travail qu'il a acquises au cours de sa formation.<sup>6</sup>

### **UE Séminaire (2 UE dans le master — 24 ECTS)**

*Obligatoire au choix*

Le séminaire est une initiation à la recherche obligatoire pour un diplôme de master et validée par la production d'un mémoire. Il est le lieu privilégié des échanges entre la pédagogie et la recherche. Ainsi, les thématiques des séminaires sont fondées sur celles émanant des groupements thématiques du LRA, ce qui permet de renforcer les domaines d'études et de faire profiter les étudiants des connaissances et des questionnements menés. Cet adossement peut se faire à géométrie variable selon les intérêts et les compétences des enseignants-chercheurs, notamment HDR. Le séminaire doit permettre à l'étudiant de se familiariser aux méthodes de la recherche en architecture, d'acquérir un savoir et de développer un esprit critique conscient des enjeux politiques, sociaux et symboliques de l'acte de bâtir. Il est ouvert à la pluralité des pratiques, des discours et des productions de la culture architecturale, urbaine et paysagère, qui trouvent dans le séminaire un lieu privilégié de débat.

<sup>5</sup> Les 4 UE semestrielles de conception (du S7 au S10) comprennent 2 enseignements : « Atelier de projet » et « Savoirs experts et outils pour le projet ». L'UE du S10 prévoit en plus la préparation du PFE.

<sup>6</sup> Le sujet du PFE est librement choisi par l'étudiant sur la base d'une proposition formulée par l'équipe pédagogique de chaque atelier S10. C'est à l'étudiant de choisir son DE, en accord avec le responsable de l'atelier de projet. La Commission PFE et la CFVE ont précisé les critères permettant d'assurer la direction des études et clarifier le rôle, la définition et la qualification d'un directeur d'étude : Statut : enseignant de l'école, titulaire ou maître de conférences associé et détenteur d'un diplôme d'architecte. Rôle : enseigner à l'étudiant et l'accompagner jusqu'à l'aboutissement de son projet de fin d'étude. Le taux d'encadrement est au maximum 7 étudiants / semestre / directeur d'étude. Cette direction d'étude n'exclut aucunement la présence d'autres enseignants.

En vertu du principe de diversité du cycle master, le nombre de séminaires est fixé à six. Les équipes d'enseignants des séminaires seront pluridisciplinaires.<sup>7</sup>

### ***Le « parcours recherche »***

*Le parcours recherche est un approfondissement du mémoire de séminaire et éventuellement une ouverture vers un doctorat. Il permet l'acquisition d'un « PFE mention recherche ». Il est choisi en 5<sup>e</sup> année (S9) dans la continuité du séminaire de 4<sup>e</sup> année, parmi les « obligatoires au choix » (modules d'ouverture).*

## **UE Théories et cultures (3 UE en master — 12 ECTS)**

*Obligatoire au choix*

Les UE de « Théories et cultures » ont la finalité de dispenser des savoirs fondamentaux sur l'architecture, la ville et les territoires en projet. Il s'agit de cours de théorie ou de doctrines architecturales, de cours d'histoire et de culture architecturale, urbaine, paysagère, de cours de culture constructive. Les cours construisent la posture de l'étudiant et doivent également lui permettre de se sensibiliser aux problématiques de l'actualité architecturale. Il est essentiel que les enseignants de projet et de séminaires s'impliquent dans l'organisation de ces cours pour créer des transversalités et des rapports entre les problématiques traitées dans les ateliers de projet et les thématiques traitées dans les cours.<sup>8</sup>

L'offre globale des contenus des modules théoriques sera définie par la CFVE suite à l'appel à propositions lancé à l'ensemble des enseignants de l'école

## **UE Perfectionnements et insertion professionnelle (3 UE — 18 ECTS)**

*Obligatoire et obligatoire au choix*

Les enseignements de cette UE dispensent des savoirs et des outils utiles à la pratique du métier d'architecte dans toutes ses modalités d'exercice. Les UE de « Perfectionnements et insertion professionnelle » comprennent les enseignements de langues, le stage de formation pratique, des cours d'introduction à l'environnement professionnel et des enseignements d'approfondissements des connaissances et des techniques utiles à la pratique du métier, ainsi que des modules d'ouverture en S9.

Les UE « Perfectionnements et insertion professionnelle » sont positionnées en S7, S8 et S9. Chaque UE comprend un enseignement obligatoire + une offre d'enseignements obligatoires au choix.

L'organisation diffère selon les semestres.<sup>9</sup>

7 En l'état actuel, sont recensés au LRA, 6 groupements thématiques auxquels s'adossent les séminaires. « Environnement et paysages » : séminaire « Les transitions en question » - « Histoire et territoires » : séminaire « La fabrique urbaine et architecturale » - « Architectures numériques » : séminaire « Architectures numériques » - « Art, architecture, conception » : séminaire « Entre arts et architectures » - « Patrimoine » : séminaire « Patrimoines : théories et dispositifs » - « Formes spatiales, formes sociales » : séminaire « La ville en mouvement ». L'UE de séminaire en S7 et S8 comprend deux enseignements : 1/Initiation à la recherche et apports méthodologiques, 2/ Suivi des mémoires et soutenance

8 Pour chacun des semestres de S7, S8 et S9, il est prévu 1 UE comprenant 2 enseignements et offrant 6 modules théoriques de 16 heures, dont 2 sont à choisir par l'étudiant pour valider l'UE. Les 6 modules théoriques sont répartis selon les catégories : « culture architecturale », « culture urbaine et paysagère », « culture constructive » et un module « cycle de conférence » à la place d'un module de « culture architecturale ».

9 En S7, « Savoirs techniques et socio-économiques » et « Langues étrangères ». En S8, « Environnement professionnel » et « Langues étrangères ». En S9, UE Perfectionnements : « Environnement professionnel », « Langues étrangères », « Modules d'ouverture ». UE Insertion professionnelle : « Savoirs techniques et socio-économiques » et « Environnement numérique ».

## UE Stage et certification langues (1 UE — 9 ECTS)

*Obligatoire*

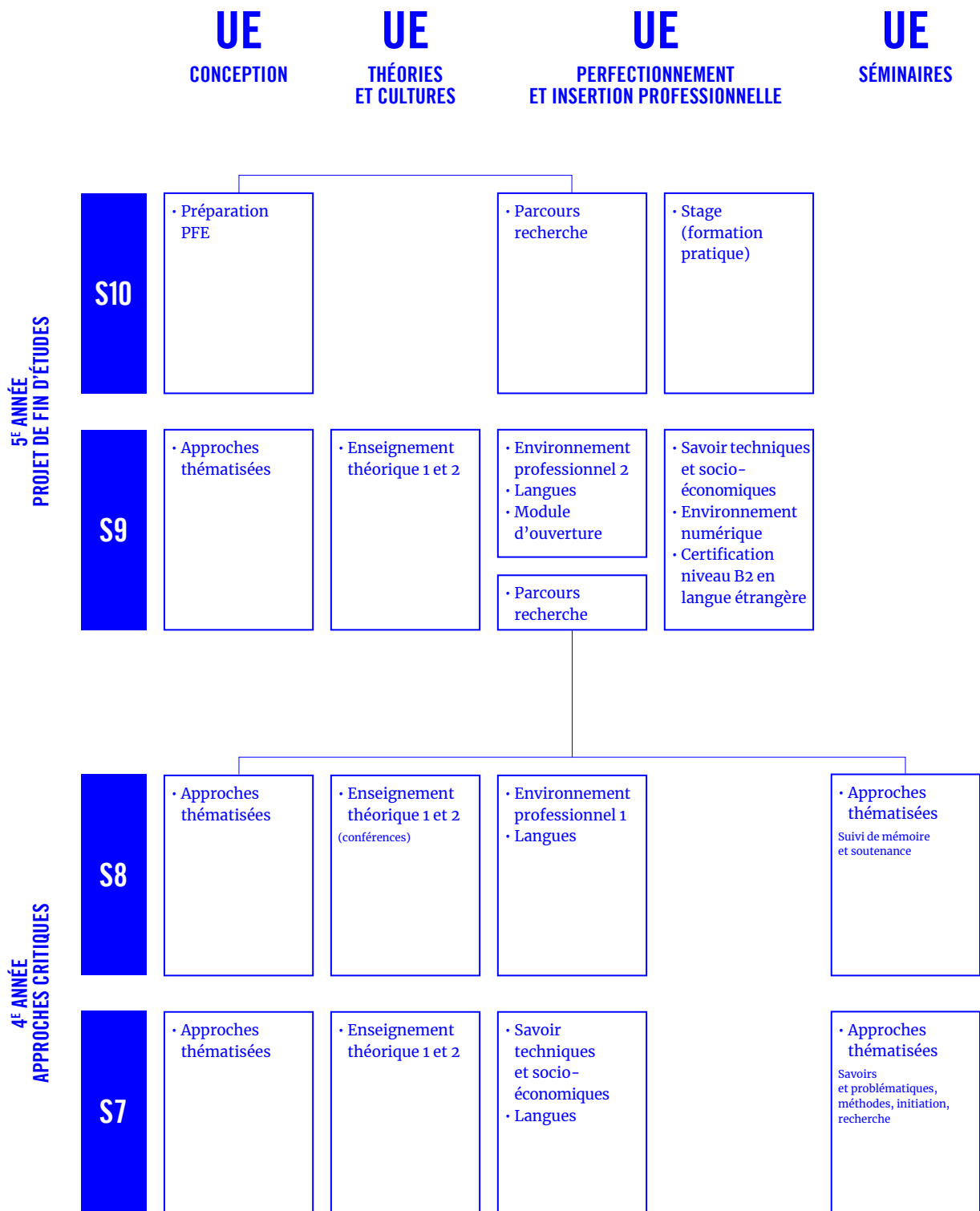
Positionnée au dernier semestre, cette UE valide le niveau en langue et le stage de formation pratique.

## **LES TEMPS DE L'ENSEIGNEMENT**

Le rythme du master doit permettre à l'étudiant la consolidation de son parcours personnel. Il doit laisser les temps de l'ouverture, du perfectionnement, de l'expérimentation, de l'exploration et de la réflexion sur son insertion professionnelle. Pour trouver ce rythme, le principe a été retenu de libérer deux journées de la semaine.

Afin de réserver un espace privilégié au PFE, il constitue l'enseignement principal du S10, avec la validation des stages et des langues.

Les échanges internationaux sont favorisés à l'occasion des mobilités qui se développent plus particulièrement en M1.



# **DOUBLE PARCOURS ENSA – INSA**



Le double parcours ingénieur-architecte ou architecte-ingénieur a été mis en place en 1996 entre l'ENSA de Toulouse et le département de génie civil et urbain de l'Institut national de sciences appliquées de Toulouse (INSA). Il s'adresse aux étudiants admis et inscrits en 1ère année à l'ENSA ou à l'INSA. Il permet, soit de poursuivre des études d'architecture après l'obtention du diplôme d'ingénieur soit, inversement, de poursuivre des études d'ingénierie après le diplôme d'architecte, via un recrutement spécifique interne.

L'obtention des deux titres se réalise en 7 ans, avec 5 années pour le premier diplôme puis 2 années supplémentaires pour le second diplôme (équivalent à 1 licence + 2 masters). Le double parcours présente un faisceau d'intérêts pour la stratégie de l'établissement, donnant une attractivité à l'ENSA-Toulouse lors des candidatures et une formation riche en potentialités d'insertion professionnelle.

Ce double parcours permet d'accéder à un large spectre de métiers allant de l'ingénierie à l'architecture concernant les différentes phases du processus de projet architectural ou urbain : aide à la décision, programmation, conception, réalisation, utilisation, réhabilitation, destruction. Il intéresse les acteurs du conseil, de l'assistance, de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre.

ANNÉE	PARCOURS À L'ENSA	PARCOURS À L'INSA
1	Licence 1 en architecture + 80h de mathématiques	.
2	Licence 2 en architecture + 80h de mathématiques	.
3	Licence 3 en architecture	Année préparatoire (1/2 journée/semaine — 130h)
4	Master 1 en architecture	Immersion au 2 <sup>e</sup> semestre (270h)
5	Master 2 en architecture <b>Diplôme architecte DE</b>	.
6	.	Année 1 : spécialisation Génie Civil
7	.	Année 2 : spécialisation Génie Civil dont un stage de 16 à 20 semaines <b>Diplôme ingénieur INSA</b>

# **PROGRAMME PEDAGOGIQUE PAR SEMESTRE**

Tableaux validés par le CA du 8 juin 2021

## HEURES LICENCE

SEMESTRES	HEURES ENCADRÉES	HEURES PERSONNELLES
S1	368	251
S2	368	252
S3	354	335
S4	385	233
S5	380	426
S6	335	202
<b>Total</b>	<b>2200</b>	<b>1699</b>
Arreté	2200	2000

## HEURES MASTER

SEMESTRES	HEURES ENCADRÉES	HEURES PERSONNELLES
S7	333	346
S8	304	365
S9	312	254
S10	180	434
<b>Total</b>	<b>1129</b>	<b>1399</b>
Arreté	1200	1400

## ANNÉE 1 SEMESTRE 1

			Heures Cours	Heures TD	Heures encadrées	Heures perso.	ECTS	
<b>Conception</b>	S11	S111	Rudiments du projet architectural Représenter — Concevoir — Mettre en œuvre 7 groupes de projet	15	97	112	80	10
		S112	Techniques de représentation pour l'architecture + intensif découverte dessin 7 groupes TD		40	40	22	3
<b>Histoire et théories</b>	S12	S121	Histoire de l'architecture I — des origines au Moyen-Âge 6 groupes TD	18	18	36	30	3
		S122	Théories de l'architecture	18		18	18	2
		S123	Histoire de l'art — des origines au Moyen-Âge	9		9	9	1
<b>Sciences et techniques</b>	S13	S131	Construction et durabilité 6 groupes TD	24	24	48	33	3
		S132	Représentation géométrique Base de géométrie 6 groupes TD		24	24	8	2
		S133	Toca Tierra		3	3	25	1
<b>Espaces et sociétés</b>	S14	S141	Arts, sociétés et formes plastiques 6 groupes TD		36	36	8	2
		S142	Langues anglais ou espagnol 4 groupes anglais 1 groupe espagnol		24	24		1
		S143	Introduction aux sciences humaines et sociales pour l'architecture	18		18	18	2
<b>Total S1</b>					<b>368</b>	<b>251</b>	<b>30</b>	

**ANNÉE 1 SEMESTRE 2**

				Heures Cours	Heures TD	Heures encadrées	Heures perso.	ECTS
<b>Conception</b>	S21	S211	Rudiments du projet architectural Représenter — Concevoir — Mettre en œuvre 7 groupes de projet	15	97	112	80	10
		S212	Techniques de représentation pour l'architecture : dessin 7 groupes de TD		30	30	30	3
<b>Histoire et théories</b>	S22	S221	Histoire de l'architecture II — de la Renaissance au début XIX <sup>e</sup> siècle 6 groupes de TD	18	18	36	36	3
		S222	Théories de l'architecture	18		18	18	2
		S223	Histoire de l'art — de la Renaissance au mouvement moderne	9		9	9	1
<b>Arts / sciences et techniques</b>	S23	S231	Confort et construction 6 groupes de TD	15	12	27	27	2
		S232	Art et expérimentation des formes sensibles 6 groupes de TD		36	36	30	3
		S233	Lumières et géométrie 6 groupes de TD	10	16	26	10	2
		S234	Forme et information 6 groupes de TD	8	10	18		1
		S235	Maquette 3D 6 groupes de TD		20	20		1
<b>Ouverture et parcours professionnel</b>	S25	S252	Langues anglais ou espagnol 4 groupes anglais 1 groupe espagnol		24	24		1
		S253	Découvertes métiers , éthique professionnelle, intérêt public archi	12		12	12	1
<b>Total S2</b>						<b>368</b>	<b>252</b>	<b>30</b>

## ANNÉE 2 SEMESTRE 3

			Heures Cours	Heures TD	Heures encadrées	Heures perso.	ECTS	
<b>Conception</b> <i>Taux d'encadrement 1.5 (TD)</i>	S31	S311	Habiter un lieu — conception d'une maison 6 groupes de projet	15	95	110	112	10
		S312	Techniques de représentation pour l'architecture (dans l'atelier de projet) 6 groupes de TD		10	10	30	3
<b>Histoire et théories</b>	S32	S321	Architecture du XIX <sup>e</sup> siècle, entre tradition et modernité 6 groupes de TD	18	18	36	36	3
		S322	Théories de l'architecture	18		18	18	2
		S323	Histoire de l'art	9		9	9	1
<b>Sciences et techniques</b>	S33	S331	Initiation à l'énergétique pour la conception architecturale 2 groupes de TD	12	24	36	36	3
		S332	Géométral, plans coupes code de représentation 6 groupes de TD		20	20	10	1
		S333	Territoires numériques 1 (SI territoriaux) 6 groupes de TD	2	12	14		1
<b>Espaces et sociétés</b>	S34	S341	Socio-anthropologie de l'espace domestique 6 groupes de TD	18	21	39	10	2
		S342	Pratiques artistiques 6 groupes de TD		36	36		1
<b>Ouverture et parcours professionnel</b>	S35	S351	Stage ouvrier		2	2	74	2
		S352	Langues anglais ou espagnol 4 groupes anglais 1 groupe espagnol		24	24		1
<b>Total S3</b>					<b>354</b>	<b>335</b>	<b>30</b>	

**ANNÉE 2 SEMESTRE 4**

				Heures Cours	Heures TD	Heures encadrées	Heures perso.	ECTS
<b>Conception</b> <i>Taux d'encadrement 1.5(TD)</i>	S41	S411	Complexité et imbrication — Site contraint — conception petit équipement 6 groupes de projet au choix	15	95	110	112	10
		S412	Techniques de représentation pour l'architecture (dans l'atelier de projet) 6 groupes de TD		10	10	30	3
<b>Histoire et théories</b>	S42	S421	Histoire de l'architecture — Contemporaine XX <sup>e</sup> et XXI <sup>e</sup> siècles 6 groupes de TD	18	18	36	36	3
		S422	Théories de l'architecture	18		18	18	2
		S423	Histoire de l'art	9		9	9	1
<b>Sciences et techniques</b>	S43	S431	Structure et géométrie 6 groupes de TD	12	42	54	10	3
		S432	Méthodes et outils de travail collaboratif 1 6 groupes de TD	2	10	12	2	1
		S433	Maquette numérique 6 groupes de TD		20	20		1
<b>Espaces et sociétés</b>	S44	S441	Socio-anthropologie de l'espace public 6 groupes de TD	18	20	38	10	2
		S442	Espace public, Approche socio géographique et paysagère appliquée à la ville de Toulouse + Intensif découverte territoriale et paysagère 6 groupes de TD	6	12	18	6	2
		S443	Langues anglais ou espagnol 4 groupes anglais 1 groupe espagnol		24	24		1
		S444	Pratiques artistiques 6 groupes de TD		36	36		1
<b>Total S4</b>					<b>385</b>	<b>233</b>	<b>30</b>	

## ANNÉE 3 SEMESTRE 5

			Heures Cours	Heures TD	Heures encadrées	Heures perso.	ECTS	
<b>Conception</b> <i>Taux d'encadrement 1.5(TD)</i>	S51	S511	Projets situés dans l'urbain — conception groupement habitat (projets au choix) <small>6 groupes de projet</small>	15	105	120	120	10
		S512	Représentation pour l'architecture (dans atelier-projet) <small>6 groupes de TD</small>		22	22	30	3
<b>Histoire et théories</b>	S52	S521	Histoire(s) urbaine(s) et de l'urbanisme	18		18	18	1
		S522	Théories de la ville	18		18	18	1
<b>Sciences et techniques</b>	S53	S531	Ville énergie Climat (construction et réglementation) <small>6 groupes de TD dans l'atelier de projet</small>	24	9	33	30	3
		S533	Images de synthèse <small>6 groupes de TD</small>		20	20	10	1
<b>Espaces et sociétés</b> <i>Taux d'encadrement 1.3(TD S542)</i>	S54	S541	Socio-anthropologie de la ville <small>6 groupes de TD</small>	18	9	27	14	1
		S542	Reconnaissance et expérimentation du territoire pour le projet <small>6 groupes de TD</small>	12	60	72	10	3
<b>Ouverture et parcours professionnel</b>	S55	S551	Stage 1 <sup>re</sup> pratique		4	4	156	4
		S552	Langues anglais ou espagnol <small>4 groupes anglais 1 groupe espagnol</small>		24	24		1
		S553	Découverte métiers , les métiers des architectes <small>5 groupes de TD</small>	10	12	22	20	2
<b>Total S5</b>					<b>380</b>	<b>426</b>	<b>30</b>	



**ANNÉE 3 SEMESTRE 6**

				Heures Cours	Heures TD	Heures encadrées	Heures perso.	ECTS
<b>Conception</b> <i>Taux d'encadrement 1.5(TD)</i>	S61	S611	Projet construit — Conception équipement (projets au choix) 6 groupes de projet	15	105	120	120	10
		S612	Représentation pour l'architecture (dans atelier-projet) 6 groupes de TD		22	22	18	3
<b>Histoire et théories</b>	S62	S621	Grandes figures de l'architecture : trajectoires, filiations	18		18	18	2
		S622	Penser l'espace ville-architecture	18		18	18	2
<b>Sciences et techniques</b>	S63	S631	Systèmes constructifs 6 groupes de TD	18	60	78	20	5
		S632	Outils informatiques — Énergie Ambiances 6 groupes de TD		18	18		2
<b>Ouverture et parcours professionnel</b>	S65	S651	Rapport de licence		8	8	8	4
		S652	Langues anglais ou espagnol 4 groupes anglais 1 groupe espagnol		24	24		1
		S653	Modules d'ouverture ou citoyen (modules au choix)		39	39		1
<b>Total S6</b>						<b>345</b>	<b>202</b>	<b>30</b>

# MASTER

# APPROCHES CRITIQUES

## (UN PARCOURS AU CHOIX)

### ANNÉE 4 SEMESTRE 7

				Heures Cours	Heures TD	Heures encadrées	Heures perso.	ECTS
<b>Conception</b> En commun avec S91 <i>Taux d'encadrement 1.8 (TD)</i>	S71	S711	Atelier de projet architectural et urbain (projets au choix)		132	132	132	10
		S712	Savoirs et outils pour le projet	12		12	12	2
<b>Théories et culture</b> En commun avec S92	S72	S721	Théories et cultures architecturales (enseignements au choix)	15		15	15	2
		S722	Théories et cultures architecturales,constructives, urbaines et paysagères (enseignements au choix)	15		15	15	2
<b>Perfectionne- ment et insertion professionnelle</b>	S75	S751	Savoirs techniques et socio-économiques (intensifs au choix)		15	15	12	1
		S752	Langues anglais ou espagnol <small>4 groupes anglais 1 groupe espagnol</small>		24	24		1
<b>Séminaire</b> <i>226H eq.TD par séminaire</i>	S77	S771	Initiation à la recherche et apports méthodologiques (séminaires au choix)	30		30	30	3
		S772	Suivi de mémoire		90	90	130	9
<b>Total S7</b>						<b>333</b>	<b>346</b>	<b>30</b>

### ANNÉE 4 SEMESTRE 8

				Heures Cours	Heures TD	Heures encadrées	Heures perso.	ECTS
<b>Conception</b> <i>Taux d'encadrement 1.8(TD)</i>	S81	S811	Atelier de projet architectural et urbain : (projets au choix)		132	132	132	10
		S812	Savoirs et outils pour le projet	12		12	12	2
<b>Théories et culture</b>	S82	S821	Cycle de conférences Local/global	15		15		2
		S822	Théories et cultures architecturales,constructives, urbaines et paysagères (enseignements au choix)	15		15	15	2
<b>Perfectionne- ment et insertion professionnelle</b>	S85	S851	Environnement professionnel 1	15		15	10	1
		S852	Langues anglais ou espagnol <small>4 groupes anglais 1 groupe espagnol</small>		24	24		1
<b>Séminaire</b> <i>226H eq.TD par séminaire</i>	S87	S871	Apports méthodologiques et études de cas	16		16	16	3
		S872	Suivi de mémoire et soutenance		75	75	180	9
<b>Total S8</b>						<b>304</b>	<b>365</b>	<b>30</b>

# MAÎTRISE ET RESTITUTION

## ANNÉE 5 SEMESTRE 9

			Heures Cours	Heures TD	Heures encadrées	Heures perso.	ECTS	
<b>Conception</b> En commun avec S71 <i>Taux d'encadrement 1.8 (TD)</i>	S91	S911	Atelier de projet architectural et urbain (projets au choix)		132	132	132	10
		S912	Savoirs et outils pour le projet	12		12	12	2
<b>Théories et culture</b> En commun avec S72	S92	S921	Théories et cultures architecturales (enseignements au choix)	15		15	15	2
		S922	Théories et cultures architecturales, constructives, urbaines et paysagères (enseignements au choix)	15		15	15	2
<b>Perfectionnement</b>	S95	S951	Langues anglais ou espagnol <i>4 groupes anglais 1 groupe espagnol</i>		24	24		1
		S954	Modules d'ouverture — parcours recherche (S9 et S10) (Modules au choix sous forme d'intensifs)	4	35	39	30	5
		S955	Environnement professionnel 2	15		15	10	1
<b>Insertion professionnelle</b>	S96	S962	Savoirs techniques et socio économiques (enseignements au choix)	10	30	40	30	5
		S963	Environnement numérique		20	20	10	2
<b>Total S9</b>						<b>312</b>	<b>254</b>	<b>30</b>

## ANNÉE 5 SEMESTRE 10

			Heures Cours	Heures TD	Heures encadrées	Heures perso.	ECTS	
<b>Projet fin études</b> <i>Taux d'encadrement 2 (TD)</i>	S101	S1011	Atelier de projet architectural et urbain (projets au choix)		132	132	132	10
			Savoirs et outils pour le projet	12		12	12	1
			Préparation et soutenance du PFE (au choix)		28	28	100	10
<b>Stages et certification langues</b>	S102		Stage formation pratique		8	8	168	8
			Certification B2 en langues étrangères				22	1
<b>Total S10</b>						<b>180</b>	<b>434</b>	<b>30</b>

83 rue Aristide-Maillol  
— BP 10629 —  
31106 Toulouse Cedex 1

T. +33 (0)5 62 11 50 50

[ensa@toulouse.archi.fr](mailto:ensa@toulouse.archi.fr)  
[toulouse.archi.fr](http://toulouse.archi.fr)